

## Grands espaces du Vercors sud

### 5 jours de randonnée en raquettes (en étoile), nuitées en hôtel\*\*

*Un séjour de randonnée en étoile sur la partie méridionale du Parc naturel régional du Vercors. Ce territoire s'offre à vous dans ses nuances et s'affiche comme le paradis de la randonnée en raquettes. Des itinéraires dessinés de façon à emprunter les zones sauvages, des forêts et des crêtes, des plateaux et des vallons, pour aller à la rencontre d'une nature généreuse. Découverte de la Réserve naturelle des Hauts-Plateaux et approche du Grand Veymont, le point culminant du massif. En quête d'espaces vierges et de nature préservée, chaussez les raquettes à neige et venez vibrez dans ces décors uniques.*

### DESCRIPTION DES RANDONNÉES

**A noter** : possibilité d'assurer les transferts aux points de départ des randonnées (nous consulter).

#### **Randonnée jour 1 : But de Nève (1656 m)**

Installation à l'hôtel puis premier contact avec la neige au sud de Vassieux-en-Vercors. Par la forêt, on se dirige vers le Col de Chironne pour rejoindre ensuite le But de Nève. Cheminement en crête de toute beauté jusqu'au « Sommet des neiges ». De là-haut, on profite d'un panorama magique sur le Diois et le Vercors. Une randonnée à la rencontre d'une zone de transition climatique fréquentée par les vautours.

*Dénivelé : montée 530 m, descente 530 m      horaire de marche ≈ 5 h*

#### **Randonnée jour 2 : Baraque et Fontaine de Gerland (1497 m)**

Depuis Béguère (1190 m) ou les Liotards plus bas, nous grimpons à Pré Grandu où convergent plusieurs pistes forestières. Immersion au cœur du vaste territoire sauvage des Hauts-Plateaux du Vercors au profil bien adapté à la raquette à neige. Découverte d'un espace unique par sa taille et par l'importance des relations nouées entre l'homme et la nature. Avec le dôme arc-bouté du Grand Veymont (2341 m) en point de mire, nous accédons à la clairière de Gerland. Retour par Rachier.

*Dénivelé\* : montée 360 / 580 m, descente 360 / 580 m      horaire\* ≈ 5 h / 6 h 30      (\*selon lieu de départ)*

#### **Randonnée jour 3 : But St-Genix (1643 m)**

Changement de décor avec les contreforts sud du Vercors. Depuis le Musée de la préhistoire de Vassieux-en-Vercors (1160 m), nous marchons en forêt pour gagner le Col de la Chau. Avec des perspectives admirables sur les reliefs du Diois, nous suivons le fil de la crête pour parvenir au But St-Genix. Fin de parcours par le nord, au-dessus du Val de Quint, en passant au Pas Bouillanain.

*Dénivelé : montée 520 m, descente 520 m      horaire de marche ≈ 5 h 15*

#### **Randonnée jour 4 : Plaine de la Queyrie (1780 m)**

Départ du parking de la Montagne de Beure à 1390 m d'altitude, direction une large croupe qui embrasse d'un coup d'œil les Hauts-Plateaux nord. Descente au Pas des Econdus puis entrée dans la

plus grande Réserve naturelle métropolitaine. Après la Cabane de Pré Peyret, nous prolongeons jusqu'à la plaine de la Queyrie pour découvrir son mystérieux arbre taillé et sa carrière romaine.

*Dénivelé : montée 710 m, descente 710 m      horaire de marche ≈ 6 h*

### **Randonnée jour 5 : Serre de Montué (1706 m)**

Cap de nouveau sur les remparts calcaires du sud. A partir de Font-d'Urle (1440 m), nous grimpons dans un alpage pour rejoindre le Pas de l'Infernet. Nous gagnons le point culminant du Serre de Montué, sommet du Vercors qui garantit la vision à 360° la plus extraordinaire. Nous filons jusqu'à la Porte d'Urle pour longer ensuite le bord de la crête, vers l'est, entre des rochers sculptés par l'érosion. Une découverte en raquettes de pâturages séculaires, délimités par la forêt et les falaises.

*Dénivelé : montée 460 m, descente 460 m      horaire de marche ≈ 5 h 15*

**Observation :** itinéraires de randonnées et horaires de marche fournis à titre indicatif. Le programme peut être modifié suivant la météo, l'état du manteau neigeux, le niveau du groupe, les conditions locales particulières... Ces modifications (chronologie des randonnées, itinéraire, destination des sorties...) sont uniquement faites dans votre intérêt. Votre accompagnateur s'adapte et s'efforce de rendre votre séjour agréable et convivial, ceci en toute sécurité.

## DESCRIPTION DU SÉJOUR

**DURÉE :** 5 jours / 4 nuits.

**DATES PROPOSÉES :** du 28 janvier au 1<sup>er</sup> février 2013  
du 4 au 8 février 2013  
du 11 au 15 février 2013  
du 18 au 22 février 2013  
dates de votre choix (selon dispo.) pour les groupes ≥ 6 personnes.

**PRIX PAR PERSONNE :** 456 € en chambre double  
516 € en chambre single

**Prix incluant :** l'encadrement, les demi-pensions en hôtel\*\*, les pique-niques du midi, la taxe de séjour, le prêt du matériel (voir rubrique « MATÉRIEL FOURNI »).

**Prix n'incluant pas :** les boissons et autres dépenses personnelles, le transport aller retour du domicile au lieu fixé pour le rendez-vous et la dispersion, les transferts allers retours aux points de départ des randonnées, les assurances personnelles, les chaussures de randonnée pour les raquettes.

**En option :** l'assurance (annulation et interruption de séjours, bagages) et l'assistance pour un montant correspondant à 2,85 % du prix du séjour.

**CONSTITUTION DU GROUPE :** de 4 à 12 participants maximum.

**NIVEAU REQUIS :**  randonneur moyen.

La découverte du milieu montagnard, sous ses aspects naturels et humains, est privilégiée.

Hervé ASTIER VERSANT NATURE Villa Les Génétys - Bois Barbu 38250 VILLARD DE LANS  
Tél. : 04 76 94 07 13 Portable : 06 87 17 95 94 [contact@versantnature.com](mailto:contact@versantnature.com) [www.versantnature.com](http://www.versantnature.com)  
Établissement inscrit au registre des opérateurs de voyages et de séjours : immatriculation n° IM038100 053 - Garant : Caisse d'Épargne et de Prévoyance Rhône-Alpes 42 bd Eugène Deruelle 69003 LYON - Assureur RCP : MMA IARD 14 bd Marie et Alexandre Oyon 72030 LE MANS

Pour les personnes découvrant la raquette à neige, cette discipline ne requière aucune technique particulière. Toutefois, par rapport à la randonnée à pied, cela peut s'avérer un peu plus physique selon l'état du manteau neigeux.

**ENCADREMENT** : accompagnateur en montagne diplômé d'Etat ayant la qualification raquette.

**HÉBERGEMENT ET RESTAURATION** : nuitées en hôtel\*\* labellisé Logis de France. Hébergement en lit individuel ou en lit double dans des chambres de 2 personnes. Ambiance chaleureuse et cuisine familiale aux saveurs du terroir. Les pique-niques sont accompagnés de vivres de course.

**MATÉRIEL FOURNI** : raquettes à neige et bâtons.

**PORTAGE** : sac à dos allégé, contenant uniquement vos affaires personnelles de la journée et votre pique-nique.

**CARTOGRAPHIE** : IGN Top 25, 3236 OT Villard de Lans - Mont Aiguille.  
IGN Top 25, 3136 ET Combe Laval - Forêt de Lente.

### ÉQUIPEMENT PERSONNEL CONSEILLÉ

- un sac à dos confortable (40 à 45 l) qui permette d'accrocher les raquettes,
- des chaussures de randonnée ou spéciales raquettes à tige haute, imperméables, avec une bonne semelle,
- deux paires de chaussettes chaudes de randonnées,
- un pantalon de randonnée, confortable pour marcher, ou une tenue de ski nordique (privilégier la matière synthétique qui sèche plus vite),
- des sous-vêtements (synthétiques de préférence),
- deux sous pulls ou micro polaires à manches longues,
- un pull chaud ou une fourrure polaire,
- une veste imperméable et coupe-vent de type Gore-Tex avec un capuchon,
- une cape de pluie, une housse de pluie pour le sac à dos,
- du linge de rechange pour le soir (sous-vêtements, chaussettes, caleçon long/survêtement...),
- des chaussons légers,
- des moufles ou des gants performants (2 paires recommandées), des sous-gants fins en soie,
- un bonnet, une écharpe, une casquette (ou un bob),
- des guêtres,
- une gourde (minimum 1,5 l) ou un thermos incassable + 1 gobelet pour les pique-niques,
- des lunettes de soleil filtrant les U.V., de la crème solaire à haut indice de protection, un stick à lèvres,
- une trousse de toilette, une serviette de toilette,
- une mini pharmacie (paracétamol, bande adhésive élastique de type élastoplaste, pansements pour les ampoules, pansements multi-usages, antiseptique, antalgique, arnica, vitamine C, boules Quies, médicaments personnels...),
- votre carte de groupe sanguin,

Hervé ASTIER VERSANT NATURE Villa Les Génétys - Bois Barbu 38250 VILLARD DE LANS  
Tél. : 04 76 94 07 13 Portable : 06 87 17 95 94 [contact@versantnature.com](mailto:contact@versantnature.com) [www.versantnature.com](http://www.versantnature.com)  
Établissement inscrit au registre des opérateurs de voyages et de séjours : immatriculation n° IM038100 053 - Garant : Caisse d'Épargne et de Prévoyance Rhône-Alpes 42 bd Eugène Deruelle 69003 LYON - Assureur RCP : MMA IARD 14 bd Marie et Alexandre Oyon 72030 LE MANS

- du papier hygiénique,
- pour les porteurs de lunettes de vue, une paire de rechange (ou des lentilles),
- un appareil photo.

Vous pouvez compléter cette liste et l'adapter selon votre propre résistance au froid. Prévoyez en fonction de vos besoins des vivres de course supplémentaires (fruits secs, biscuits énergétiques...).

## ACCUEIL ET ACCÈS

**RENDEZ-VOUS** : le jour 1 à **9 h 00** devant l'Office de Tourisme de La Chapelle-en-Vercors.

**FIN DE VOTRE SÉJOUR** : le jour 5 en fin d'après-midi à l'hôtel à La Chapelle-en-Vercors.

### ACCÈS :

**Par le train** : . Train ou TGV jusqu'à Grenoble, puis autocars réguliers VFD/Transisère de Grenoble à Villard de Lans ([www.transaltitude.fr](http://www.transaltitude.fr) et [www.transisere.fr](http://www.transisere.fr), 0820 08 38 38). Service de transport à la demande reliant Villard de Lans à La Chapelle-en-Vercors (réservation à l'Office de Tourisme de La Chapelle-en-Vercors au 04 75 48 22 54).

. Train ou TGV jusqu'à Valence, puis autocars non réguliers de Valence à La Chapelle-en-Vercors (informations et horaires au 0810 26 26 07 ou sur [www.ladrome.fr](http://www.ladrome.fr)).

. Train ou TGV jusqu'à Valence, puis train régional Valence-Die. Service de transport à la demande reliant Die à La Chapelle-en-Vercors (réservation à l'Office de Tourisme de la Chapelle-en-Vercors au 04 75 48 22 54).

**Par la route** : . Depuis Grenoble : direction Villard de Lans,

. Depuis Valence : A49, sortie « La Baume d'Hostun », puis direction St Nazaire-en-Royans, St Laurent-en-Royans, Les Grands Goulets,

. Depuis Die : direction le Col de Rousset.

Si vous souhaitez arriver la veille ou prolonger votre séjour, n'hésitez pas à nous consulter.

## RÉSERVATION

**Inscription à plus de 30 jours du départ** : envoyer par courrier votre bulletin d'inscription accompagné d'un chèque d'acompte de 30% du montant du séjour + **le montant total de l'assurance et assistance si l'option est souscrite**. **Merci de libeller votre chèque à l'ordre d'Hervé ASTIER**.

L'acompte est prélevé dès que le départ est assuré.

Le solde est à régler au plus tard 30 jours avant le début du séjour.

**Inscription à moins de 30 jours du départ** : envoyer par courrier votre bulletin d'inscription accompagné d'un chèque du montant total du séjour + **le montant total de l'assurance et assistance si l'option est souscrite**. **Merci de libeller votre chèque à l'ordre d'Hervé ASTIER**.

Le règlement par virement est possible (RIB communiqué sur demande).

Adresse : **Hervé ASTIER VERSANT NATURE Villa Les Génétys - Bois Barbu 38250 VILLARD DE LANS.**

Hervé ASTIER VERSANT NATURE Villa Les Génétys - Bois Barbu 38250 VILLARD DE LANS  
Tél. : 04 76 94 07 13 Portable : 06 87 17 95 94 [contact@versantnature.com](mailto:contact@versantnature.com) [www.versantnature.com](http://www.versantnature.com)  
Établissement inscrit au registre des opérateurs de voyages et de séjours : immatriculation n° IM038100 053 - Garant : Caisse d'Épargne et de Prévoyance Rhône-Alpes 42 bd Eugène Deruelle 69003 LYON - Assureur RCP : MMA IARD 14 bd Marie et Alexandre Oyon 72030 LE MANS

## ANNULATION ET ASSURANCES

**Annulation de notre part de votre séjour** : une autre destination vous est proposée ou vos versements vous sont remboursés. Aucune indemnité n'est versée.

**Annulation de votre part** : quelque en soit le motif, il est impératif de nous prévenir au plus tôt par courrier ou par mail. Voici les frais d'annulation :

- . A plus de 30 jours du début de votre séjour : 50 € de frais de dossier,
- . De 30 à 22 jours : 25% du prix du séjour est dû,
- . De 21 à 15 jours : 50%,
- . De 14 à 8 jours : 75%,
- . De 7 à 2 jours : 90%,
- . A moins de 2 jours : 100%.

Pour éviter ces frais, l'assurance « frais d'annulation et d'interruption de séjours » est vivement conseillée. Elle reste facultative et vous pouvez la refuser. Les garanties détaillées et les exclusions sont décrites sur la notice consultable en ligne ou disponible sur simple demande. La garantie de l'assuré prend effet dès son inscription au séjour.

L'assurance bagages et l'assistance sont incluses (voir notice).

**Nous restons à votre service et vous souhaitons d'avance un AGRÉABLE SÉJOUR.**